

CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE DU 15 JANVIER 2016

L' an deux mille seize, le quinze Janvier à 19 H, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s' est réuni sous la présidence de M. FOURNIER Hubert, maire.

Présents : MM. FOURNIER, LUCAS, DEROUET, CORNET, SAMPEDRO, RIGARD, DELANNOY, DELAGE, BORNE, BLANCHARD, SALLÉ, GUYOMARCH, MENEAU BOBIN, POMMIER

Absents : Mme BOBIN, MM DELANNOY, POMMIER (excusés)

Date de convocation : 05/01/2016

Objet : Adhésion médecine travail centre de gestion

Convention portage repas

Demandes de subventions écoles diverses

Questions diverses

FRANGES PÉRIURBAINES

Monsieur le Maire remet aux Conseillers le résultat concernant l' enquête effectuée sur la Commune pour les franges périurbaines.

PORTAGE REPAS

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la signature de la convention avec l' Hôpital de SULLY SUR LOIRE pour le portage des repas sur la commune.

La Commune (via le budget du CCAS) facturera les personnes intéressées directement, selon les renseignements fournis par l' Hôpital, et règlera la facture globale à l' Hôpital.

COLLEGE DE TIGY

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la signature de la Convention concernant l' étude sur les équipements sportifs du collège de TIGY.

La participation de la Commune s' élèvera à 1 006,94 €. Les crédits seront inscrits au budget primitif.

ADHESION CENTRE DE GESTION

Le Conseil Municipal émet un avis favorable au renouvellement de la signature de la convention pour l' adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion, pour l' année 2016. Le taux de cotisation reste fixé à 0.33 %

DEMANDES DE SUBVENTIONS ECOLES

Le Conseil Municipal prend connaissance des demandes de subventions de différents établissements et décide d' accorder :

- MFR de Férolles : 2 élèves de la commune scolarisés, accord pour 50 € par élève, soit **100 €**
- MFR de Noyant de Touraine : 1 élève de la commune scolarisé, accord pour **50 €**
- MFR de Gien : 1 élève de la commune scolarisé, accord pour **50 €**
- PEP 45 : demande pour un jeune à l' IME de Baule : en attente du nom de l' élève pour vérification
- Association Patrimoine sapeurs-pompiers 45 : refus pour cause de restrictions budgétaires

CARRIERE

Une réunion du CLSC (Commission Locale du Suivi de la Carrière) aura lieu le 5 Février 2016 à 18 Heures à la Mairie.

Une réunion avec Mme RAGEY aura lieu le 22 Janvier à 9 H 30 en mairie, pour la modification du PLU concernant le projet d'agrandissement de la carrière.

DEMANDE D'ACHAT DE PARCELLES ESPACES VERTS

Le Conseil Municipal prend connaissance de plusieurs demandes d'achat de parcelles dédiées aux espaces verts par les riverains dans le lotissement Clos du Mothois I et III.

Le Conseil Municipal fixe le prix de vente à 5 € le m², les demandeurs prenant à leur charge les frais de géomètre et de notaire.

DEMANDE D'ACHAT DE L'ETANG COMMUNAL

Monsieur le Maire fait part au conseil d'une demande de proposition pour l'achat de l'étang communal. Le Conseil émet un avis favorable par 10 voix Pour, 1 Abstention et 1 voix Contre.

Il décide de faire passer une annonce dans les panneaux communaux, demandant aux personnes intéressées de faire une offre avant le 24 Février 2016, afin de pouvoir en débattre lors de la prochaine réunion du conseil, fixée au 26 Février.

SONORISATION POUR LA SALLE DES FETES

Un devis pour l'acquisition d'une sonorisation mobile, permettant une utilisation à la Salle Polyvalente, à la Mairie (lors des manifestations) ainsi qu'à l'Aire de Loisirs, est demandé afin de prévoir les crédits nécessaires au budget primitif

TRAVAUX SALLE DES FETES

Il serait utile de prévoir l'agrandissement de la petite cuisine, en abattant le mur du couloir. Des devis seront demandés aux entreprises COCO de TIGY, ALEXANDRE de NEUVY, et BREMONT de TIGY

PERSPECTIVES FINANCIERES ECOLE

Mme MENEAU, secrétaire, et M. FOURNIER présentent les perspectives financières concernant le projet de construction scolaire.

Le projet sera réalisé par le biais d'autorisations de programmes et de crédits de paiement, permettant ainsi d'étaler le paiement des travaux sur 2 ans, et surtout de ne pas avoir de restes à réaliser, grevant la section de fonctionnement, puisqu'il faut compenser par un prélèvement sur les excédents de fonctionnement.

En l'état actuel, le montant des travaux, études, missions et honoraires se chiffrerait à 1 111 750 € HT, somme à laquelle il faudra rajouter, une assurance dommage-ouvrage (qui se comptabilise en fonctionnement) de l'ordre de 10 000 € HT, soit un montant TTC de 1 322 100 €.

A ce jour la seule subvention accordée est la DETR pour un montant de 334 330 €. Des demandes ont été faites auprès du Sénateur, sur les crédits des réserves parlementaires (15 000 €) et auprès de la COMCOM du SULLIAS (100 000 €), mais aucune réponse actuellement.

Il resterait donc à charge de la commune une somme TTC de 932 904 € (si nous n'avons que la DETR) et 794 904 € (si nous avons toutes les subventions demandées)

Il faudrait également impérativement dégager au moins 200 000 € de fonds propres (au moins 150 000 € à prendre sur les excédents de fonctionnement et le reste avec les recettes d'investissement (FCTVA et Taxe d'aménagement)

Il resterait donc à emprunter un montant de 732 904 € (s'il n'y a que la DETR) et 594 904 € (si on a toutes les subventions demandées)

Actuellement la capacité d'emprèvement de la commune est de 387 € par habitant. La strate dans laquelle se situe NEUVY est de 596 € par habitant. Il nous resterait donc un potentiel de 209 € par habitant, soit un montant maxi à emprunter de 271 700 €.

Il nous manquera donc du financement.

Afin de pouvoir réaliser ce projet, il nous faut donc trouver des pistes pour des financements complémentaires (nouvelles subventions ?) de faire des économies sur tous les postes aussi bien en fonctionnement qu'en investissement (ce qui réduira les travaux et les achats de matériel).

A voir également pour renégocier les emprunts en cours pour essayer de réduire les annuités, mais surtout il faut espérer que les appels d'offres soient plus avantageux que les estimations de l'architecte.

Si malheureusement, nous n'avons pas de financements complémentaires (quels qu'ils soient), nous ne pourrions pas nous permettre d'engager ces travaux, au risque de mettre en péril la situation budgétaire de la commune.

QUESTIONS DIVERSES

- **Mme CORNET** : Demande quel est le nombre d'élèves prévus à la rentrée, car si l'effectif diminue, comme cela a été le cas cette année, il n'est peut-être pas nécessaire d'engager les travaux. Les inscriptions se font jusqu'au 5 mars, nous aurons donc une idée du nombre d'enfants, mais celui-ci pourra évoluer en fonction de l'avancement des lotissements et des ventes ou location de maisons sur la commune
Donne le compte rendu de la réunion de la Comcom du 12 Janvier :
Rapport concernant le RAMIS au 31/12/2015 109 assistantes maternelles (don 21 de NEUVY et 33 de Sully) ont participé aux activités collectives et individuelles proposées. 129 ateliers d'éveil ont été réalisés, dont 14 sur la Commune.
Rapport du SACOM : 3 animateurs + Carmel, soit 4 personnes, un peu juste pour tout le secteur concerné, car tous ne sont pas présents régulièrement du fait des formations à suivre. Ils sont très satisfaits de la fréquentation sur la Commune, et signalent que grâce à leur page Facebook et aux flyers, ils ont eu 60 % d'inscriptions en plus
Politique de la Ville : Intégration du quartier du Hameau (1600 habitants) grâce au travail avec les jeunes, la mise en place de divers ateliers, l'intervention des associations
Conseil Jeunes : s'est réuni le 20 janvier. Ils participeront à la plantation de l'arbre de la ST VINCENT. Les prévisions pour l'année sont les suivantes : Visite du Sénat pendant les vacances de Février, chasse aux œufs de Pâques, jeux inter villages avec les communes de Sigloy, Guilly, Viglain, Sully et Neuvy. Un courrier sera fait pour convier les communes.
Ils ont également préparé un courrier qui sera transmis au Président de l'Association Club Loisirs et Amitiés pour participer à l'un de leurs après-midi.
- **M. LUCAS**: Signale qu'il a rencontré le personnel communal

- **M. DEROUET** : Prévoit une réunion de la Commission des Travaux le mardi 26 Janvier à 17 H 30 sur le parking de la salle des Fêtes pour les travaux à réaliser pour l'accessibilité

- **Mme RIGARD :** Fait part de la demande de ses voisins pour savoir si l'heure de fermeture de la garderie peut être portée à 18 H 30 au lieu de 18 H 15, car sinon ils ne mettront pas les enfants à Neuvy. Pas de changement d'horaire prévu, car déjà les agents restent plus tard, compte tenu du retard de certains parents.
Où en est-on du haut débit ? Dans un délai de 10 semaines (fin mars/début Avril) la commune devrait être desservie
- **Mme SALLÉ :** Signale le problème du parking de l'école compte tenu du plan Vigipirate. Serait-il possible de pousser la barrière, du côté de l'école maternelle, afin d'agrandir l'entrée ? M. DEROUET fera le nécessaire avec les employés communaux.
- **Mme BLANCHARD :** Signale qu'elle a assisté au conseil d'administration du SSIAD pour le projet de regroupement de l'EPHAD, du service d'aide à domicile de La Ferté Saint Aubin et du SSIAD. Un travail sur l'organisation, les contrats de travail pour les aides-soignantes et les aides à domicile et le personnel de l'EPHAD est en cours. Le dossier est donc bien engagé.
- **M. MENEAU :** Demande pourquoi les fleurs remises aux participants du concours des maisons fleuries ont été prises chez TRUFFAUT et pas auprès du commerce local. A éviter pour l'an prochain, d'autant qu'il y avait des prix plus intéressants.
Il demande à M. LUCAS s'il peut se renseigner auprès du SICTOM concernant le problème des poubelles des entreprises. En effet, il est à priori obligatoire pour les entreprises d'avoir des poubelles ; si celles-ci n'en veulent pas, il faut faire un courrier au SICTOM avant octobre pour le signaler et la demande est à renouveler tous les ans. Le tarif demandé est prohibitif. Cela est-il normal ?
- **M. FOURNIER :** Signale que pour le repas des personnes âgées, CARCAGNO n'est pas disponible. Il faut donc trouver quelqu'un d'autre pour l'animation.
Il précise que les colis de Noël ont été trop longs à distribuer. Une proposition : faire un courrier en septembre pour demander aux personnes concernées s'ils ne souhaitent pas de colis, s'ils peuvent venir le chercher (fixer le jour) ou s'il faut que le colis leur soit distribué. Prévoir la distribution de ces colis un samedi matin de 10 H à 12 H avec l'organisation d'un « pot de l'amitié »
Il se peut qu'ainsi nous ayons moins de colis à acheter, et beaucoup moins à distribuer, ce qui sera plus facile, car tous les conseillers ne sont pas forcément disponibles.
- **Mme CORNET :** Signale que la bouche en fonte en face chez elle, dépasse sur le trottoir et que cela est dangereux. Il faudrait remettre du calcaire tout autour.

Le maire

Le secrétaire

Les conseillers